



MAIRIE de NOUZIERS

15, rue de l'Eglise
23350 NOUZIERS
Tél : 05 55 80 63 65

Ouverture :
Du Lundi au Vendredi : 9h00 à 12h30
E-mail : mairie.nouziers@orange.fr

Monsieur le Maire,

A

**MADAME OU MONSIEUR LE CONSEILLER
MUNICIPAL**

A NOUZIERS, le 13 juin 2025

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur le Conseiller Municipal,

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la mairie le :

Jeudi 19 juin 2025 à 19 heures

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Conseiller Municipal, l'expression de mes meilleures salutations.

ORDRE DU JOUR :

- ⇒ Nomination du secrétaire de séance,
- ⇒ Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 15 mai 2025,
- ⇒ Projet gîte 5 rue de l'Eglise,
- ⇒ Evolis23,
- ⇒ Redevance d'occupation du Domaine Public pour l'institut itinérant « Roule ma beauté »
- ⇒ Informations et questions diverses

Le Maire, Roger APPERE



MAIRIE de NOUZIERS

15, rue de l'Eglise
23350 NOUZIERS

Tél. : 05 55 80 63 65
E-mail : mairie.nouziers@orange.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2025

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **dix-neuf juin**, à **19 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de NOUZIERS, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Roger APPERE**.

Etaient présents : MM. Roger APPERE, Jean-Pierre ROUSSEAU, Michel MOUTON, Damien SAUDER, Christian TOUCHET, Stéphane BOULANGER, Yvan MATRAT

Etaient absents excusés : Mme Coralie DEMAY, M. Pascal FAUVEAU

Etaient absents non excusés : M. Mickaël TAMIAZZO

Procurations : Mme Coralie DEMAY à M. Damien SAUDER, M. Pascal FAUVEAU à Roger APPERE

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre ROUSSEAU

Invitée (en partie) : Mme Cécile RIPP représentant SPIRALE23

1 - ADOPTION DU PV DE LA RÉUNION EN SESSION ORDINAIRE DU 15 MAI 2025

Aucune observation n'est formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VOTANTS : 9 - POUR : 9 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

2 – PROJET GÎTE

Monsieur le Maire accompagné de Mme RIPP,

- ❖ Présentent les dernières évolutions du projet,
- ❖ Informent le Conseil qu'un rendez-vous a eu lieu en Préfecture le 12 juin dernier afin de faire un point définitif sur l'obtention des subventions ainsi que sur la faisabilité du projet :
 - Concernant les subventions, le projet est validé en Préfecture par le Secrétaire Général.
 - Ces subventions seraient réparties sur 2 exercices. En 2025 pour le gros œuvre et la toiture, et en 2026 pour le reste.
 - Une négociation a été menée auprès des entreprises pour une révision des devis lot par lot avec modifications. Le coût total HT ramené aux 600 000€ du départ.
 - Il reste 2 lots à pouvoir : la plâtrerie et la balnéo. Ils sont néanmoins pris en compte dans le budget.
 - Les remarques de l'architecte des bâtiments de France ont été prises en compte.
 - Le choix du chauffage par climatisation a été fait, ainsi que la pose d'huisseries en aluminium.
 - L'aménagement de la cuisine (électroménager) est inclus dans le devis plomberie.
- ❖ Propose au Conseil de prendre un temps de réflexion et de donner une réponse (par mail) sur la poursuite ou non du projet de gîte de grande capacité pour mardi 24 juin à midi au plus tard.

3 – RÉGIE D'AVANCE : MODIFICATION DE L'ARTICLE 4

Monsieur le Maire,

- ❖ Expose à l'assemblée qu'il convient de modifier l'article 4 de la délibération n°2024-017 du 05 juin 2024 afin d'étendre les comptes de dépenses liés à la régie d'avance.
- ❖ Explique qu'il est nécessaire, pour une meilleure gestion du budget et des stocks, de modifier l'article 4 afin d'y ajouter les comptes 60631 (fournitures d'entretien) et 6064 (fournitures administratives)

- ❖ Demande au conseil de bien vouloir délibérer

VOTANTS : 9 - POUR : 9 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

4 – EVOLIS23 : EVOLUTION DU SERVICE VOIRIE

Monsieur le Maire,

- ❖ Rappelle les difficultés structurelles de la mission voirie d’Evolis 23, le résumé de l’audit mené à la demande du Comité Syndical et les propositions d’évolution qui ont été élaborées, intégrant les modifications suggérées lors de rencontres avec l’ensemble des communes adhérentes.
- ❖ Souligne la nécessité de se prononcer sur le scénario préférentiel et indique que s'il ne s'agit pas d'une décision définitive, il s'agit néanmoins d'un choix qui engage moralement la commune.
- ❖ Propose donc au conseil municipal d’opter pour le scénario 5, à savoir : le retrait de la commune de Nouziers du syndicat au 1er janvier 2026.
- ❖ D’accepter le paiement du droit de sortie de la commune de Nouziers fixé à 8 724 €.

VOTANTS : 9 - POUR : 9 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

5 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

① Personnel communal :

② Institut de beauté itinérant : Mme Marylène MAILLET, esthéticienne, souhaite installer son institut de beauté itinérant tous les premiers vendredis de chaque mois sur la place de Nouziers. Elle est autonome en eau et en électricité. A titre d’essai, un arrêté d’autorisation de stationnement lui sera délivré pour 3 mois.

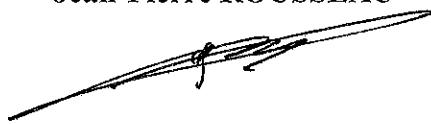
③ Enquête publique : Elle s'est terminée ce lundi 16 juin par la permanence en mairie de M. Dupeux, qui dès à présent à 1 mois pour rendre son avis. Pour rappel, son avis est consultatif et le Conseil Municipal devra produire une délibération finale.

④ Travaux au stade : L'alimentation en eau a été refaite de la bouche à clé au lieudit Beaumont. Un nouveau compteur sera installé. Il reste les évacuations à revoir.

⑤ Hangar communal : Les travaux de terrassement ont commencé par la mise en place des plots

Les points à l’ordre du jour étant tous abordés, la séance est levée à 21h25

Le Secrétaire de séance
Jean-Pierre ROUSSEAU



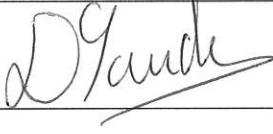
Le Maire,
Roger APPERE



PROCES-VERBAL DU 19 JUIN 2025

Délibération n° 2025-016 : Régie d'avance : Modification de l'article 4

Délibération n° 2025-017 : EVOLIS23 : Evolution du service voirie

M. Roger APPERE	
M. Jean-Pierre ROUSSEAU	
M. Michel MOUTON	
M. Yvan MATRAT	
M. Damien SAUDER	
M. Mickael TAMIAZZO	ABSENT - NON EXCUSÉ
Mme Coralie DEMAY	ABSENTE – EXCUSÉE (pouvoir donné à M. Damien SAUDER)
M. Pascal FAUVEAU	ABSENT – EXCUSÉ (pouvoir donné à M. Roger APPERE)
M. Christian TOUCHET	
M. Stéphane BOULANGER	

Les points à l'ordre du jour étant tous abordés, la séance est levée à 21h25.